

## Communiqué de presse

Business-plan de la Fondation Centime climatique approuvé – augmentation de l'écart par rapport à l'objectif CO<sub>2</sub>

# Le centime climatique indique la voie

**Berne, 28.09.07 – routesuisse – Fédération routière suisse FRS a pris acte de l'approbation du business-plan de la Fondation Centime climatique par le Conseil fédéral et aussi de l'augmentation annoncée de l'écart par rapport à l'objectif CO<sub>2</sub> pour la période d'engagement Kyoto 2008 à 2012, écart calculé jusqu'ici à 2,9 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an et qui augmenterait de 0,5 million de tonnes jusqu'en 2010. Le centime climatique est parfaitement à même de combler la différence entre l'ancien et le nouvel écart par rapport à l'objectif, si bien que la taxe CO<sub>2</sub> sur les carburants n'est pas nécessaire.**

Il se confirme aujourd'hui sans doute aucun que le centime climatique, mesure facultative de l'économie, est une grande chance, pour ne pas dire l'œuf de Colomb pour la politique climatique de la Confédération. L'efficacité du centime climatique s'explique par le fait qu'il est ciblé sur la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> en soutenant des projets de qualité à l'étranger. La diminution de 1,8 million de tonnes qui lui avait été fixé comme objectif sera dépassée de 40%. Le centime climatique est donc parfaitement à même de compenser l'augmentation de 0,5 million de tonnes de l'écart par rapport à l'objectif, si bien qu'une taxe CO<sub>2</sub> sur les carburants n'est pas justifiée.

Il s'avère en outre que les mesures facultatives de l'économie sont beaucoup plus efficaces et plus rapides à réaliser que les interventions de la Confédération comme l'encouragement des carburants bio et le système bonus-malus pour les nouvelles voitures de tourisme.

Le Centime climatique est donc un modèle pour la politique climatique suisse et lui indique la voie à suivre depuis la conclusion de la période d'engagement Kyoto 2008 à 2012. L'intensité des gaz à effet de serre étant extrêmement basse en Suisse et les émissions dues aux produits à haute teneur énergétique, aujourd'hui essentiellement importés, se produisant à l'étranger, la politique climatique suisse doit forcément se concentrer sur des mesures efficaces à l'étranger. Le concept d'une Suisse neutre du point de vue climatique proposé par le Secrétariat à l'économie (seco) est donc une réponse globale adéquate à un problème de nature également globale.

De concert avec l'Union pétrolière suisse, les associations routières ont cherché en 2004 des solutions facultatives selon la loi sur le CO<sub>2</sub> pour finalement réaliser la mesure novatrice et efficace du centime climatique sur les carburants. Ainsi, chaque usager motorisé de la route participe aux instruments de la loi sur le CO<sub>2</sub> sans qu'il soit nécessaire de conclure avec chaque consommateur une convention en vue de son exemption de la taxe CO<sub>2</sub>.

routesuisse – Fédération routière suisse FRS (anciennement Fédération routière suisse FRS – Schweizerischer Strassenverkehrsverband FRS) est l'organisation faitière de la branche automobile et du trafic routier suisses. Elle est aussi un membre fondateur de la Fondation Centime climatique. routesuisse réunit 35 associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d'usagers de la route et de moniteurs de conduite. Ses principales organisations de soutien sont le TCS (Touring Club Suisse); auto-suisse (Association des importateurs suisses d'automobiles); l'UPSA, l'Union professionnelle suisse de l'automobile; ACS (Automobile Club de Suisse) et l'ASTAG (Association suisse des transports routiers).